

l'attentat, gardé à vûë dans la prison à *Versailles* par 200 hommes armés. L'importance dont il est de parvenir à la source de son exécrationnable action, a fait mettre d'abord quelques moyens en usage pour tirer de lui des éclaircissements. On lui a donné la question qui se donne avec des charbons ardens sous la plante des pieds, & celle-ci n'est que le prélude à d'autres. Il a subi cette peine avec un endurcissement » sans exemple, déclarant : Que si l'action étoit » encore à faire, il la feroit, & qu'à l'exception de ce qu'il avoit dit d'abord, savoir, » qu'il n'étoit pas seul impliqué dans ce crime, & que le Dauphin couroit le même » danger, on ne lui feroit rien avouer de plus, » dût-on exercer sur lui tous les supplices » imaginables. » Traits auxquels on pourroit reconnoître un esprit animé du même fanatisme qui arma la main patricide d'un *Clement*, d'un *Chatel*, d'un *Ravaillac*. Le scélérat détenu s'appelle *Jacques Damien*, se dit natif d'*Arvas*, & il a été autrefois domestique dans plusieurs Maisons de *Paris*. Il exerçoit depuis la profession de détacheur, si c'en est une ; c'est-à-dire, à ôter les taches des habits, & étoit connu pour tel tant à *Paris* qu'à *Versailles*, où, à la faveur de cette circonstance, il trouva moyen de se glisser plus aisément qu'il n'est ordinairement possible de le faire, à travers des Gardes du Corps qui, l'épée à la main, se tiennent auprès du Carrosse du Roi.

A peine la nouvelle de l'attentat commis sur le Roi fut arrivée à *Paris*, que Mrs. du Parlement qui se sont démis de leurs Charges, coururent chez le premier Président, le prier de se rendre, avec la Grand-Chambre, à *Versailles*,